

SIGNALÉTIQUE ET BALISAGE

L'ensemble des itinéraires du Pays de Lamastre est balisé en blanc et jaune et signalisé selon la charte départementale de l'Ardèche.

Sur le terrain			Sur les cartes	
Bonne direction	Changement de direction	Mauvaise direction	GR® de Pays	GR®
GR®			PR	
GR® de Pays			Itinéraire décrit	
PR			Variante d'itinéraire	
			La Dolce Via	
			Porte d'entrée	
			Embranchement	

© Fédération Française de la Randonnée Pédestre

CONSEILS

- ▶ Choisissez une randonnée adaptée à votre niveau.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités.
- ▶ Signalez toute anomalie grâce au dispositif SURICATE « Tous sentinelles des sports de nature ».



PREVOYEZ

- ▶ De bonnes chaussures et des vêtements chauds et de pluie, ou casquette, lunettes, crème solaire selon les conditions météorologiques. (en été, évitez une exposition entre 12h et à 15h).
- ▶ Un casse-croûte et suffisamment d'eau (à prendre régulièrement par petites gorgées).

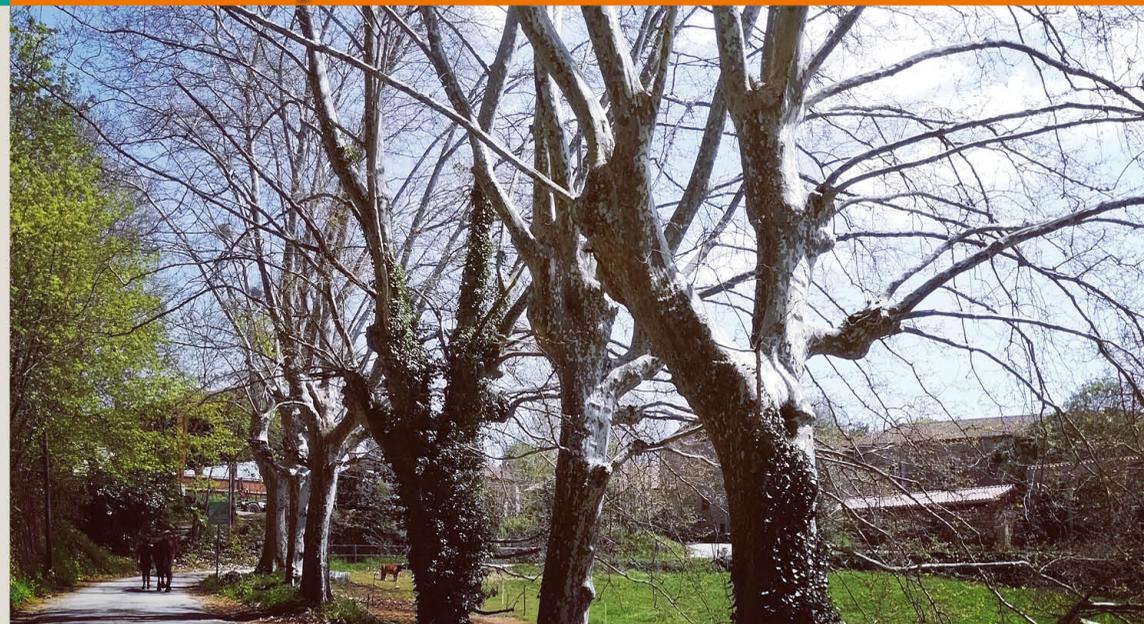
BON SENS, SÉCURITÉ ET RESPECT

- ▶ Empruntez les sentiers balisés pour votre sécurité.
- ▶ Respectez la nature et ne laissez aucun déchet sur place.
- ▶ N'allumez pas de feu et veillez à ne rien jeter qui puisse déclencher un incendie.
- ▶ Tenez votre chien en laisse.
- ▶ Refermez les clôtures et les barrières derrière vous lorsqu'il y en a sur votre passage.

EN VTT

- ▶ Restez maître de votre vitesse.
- ▶ Soyez courtois et prudent lors du dépassement ou du croisement des randonneurs.
- ▶ Le port du casque est vivement recommandé.

13 au Pays de Lamastre PROMENADES ET RANDONNEES



CIRCUIT PANORAMIQUE - Désaignes



▶ MOYEN ▶ DISTANCE : 10,8 KM ▶ DURÉE : 4H

LAISSEZ-VOUS GUIDER

Randonnez en toute liberté sur un réseau d'itinéraires aménagés et balisés pour vous. La légende vous apportera les informations nécessaires pour la lecture des cartes et la description de la signalétique et du balisage que vous retrouverez sur le terrain. Les informations inscrites sur les cartes et le bref descriptif des parcours vous aideront à suivre votre itinéraire. Par exemple, les embranchements que l'on retrouve sur la carte se retrouvent également sur votre parcours. Ce sont des étapes importantes dans la randonnée. Les profils altimétriques, quant à eux, vous aideront à évaluer les difficultés de l'itinéraire choisi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Office de Tourisme Intercommunal du Pays de Lamastre | 22 avenue Boissy d'Anglas - 07270 LAMASTRE
+33 (0)4 75 06 48 99 | ot.lamastre@orange.fr | www.pays-lamastre-tourisme.com

Météo France Ardèche | 08 92 68 02 07

Pompiers | 18 et 112

Samu | 15

Centre Antipoison Lyon | +33 (0)4 72 11 69 11



Pour aller plus loin !

Retrouvez le topo-guide des 22 randonnées du Pays de Lamastre, en vente à l'Office de Tourisme.





- ▶ **BOUCLE**
- ▶ **DURÉE** : 4 H
- ▶ **DIFFICULTÉ** : MOYEN
- ▶ **DISTANCE** : 10,8 KM
- ▶ **DÉNIVELÉ CUMULÉ** : 270 M

Une balade vous attend à travers les hameaux perchés, avec des panoramas exceptionnels sur la Vallée du Doux et le village de Désaignes.

DÉPART / SERVICES À PROXIMITÉ

Panneau « Info Rando », place de la Mairie



TRANSPORT EN COMMUN

Ligne 5 : Lamastre (10min), Saint-Agrève (20min), Tournon (1h20)

Horaires : +33(0)4 75 81 09 09

www.auvergnernhonealpes.fr/interurbainardeche/

PARCOURS

Du panneau « Info Rando », prendre la rue qui descend en direction du Pont du Massoir. Traverser le pont et monter sur « le Chemin des Vignes ». A l'embranchement **Pont de Massoir**, suivre le chemin direction Labatie-d'Andaure / Nozières. A l'embranchement **Jeaute**, entamer l'ascension vers Nozières. A **Coution**, prendre direction Désaignes par Le Stade. Traverser le hameau de « Coution », puis passer par les lieux-dits « Les Soins » puis « Treneyre » et descendre jusqu'au château du **Vergier**. De ce point, suivre Désaignes. A l'embranchement **Le Stade**, continuer de prendre la direction de Désaignes à 2,1km, longer la rive gauche du Doux par la route puis par la piste appelée « le Chemin des Vignes ». Suivre toujours cette piste en direction de Désaignes. De retour à l'embranchement **Pont de Massoir**, rejoindre le village par le même tracé qu'à l'aller.

À SAVOIR

Le versant sur lequel vous vous trouvez, l'adret (orienté vers le sud), a été autrefois très peuplé. Les hameaux aux maisons de pierres blotties les unes contre les autres en témoignent, ainsi que les terrasses sans lesquelles aucune culture n'aurait été possible. Les châtaigniers occupent la plupart des pentes cultivées. Le site de Désaignes est à l'abri des crues. La plaine est réservée aux prairies : les cultures, vergers et habitations sont au-dessus. Enfin, les crêtes jusqu'au rebord du plateau de Saint-Agrève à près de 1000 mètres d'altitude sont le domaine des forêts et des landes.

Jean Bernard



Le Château du Vergier

